



Procès-verbal de la 79e assemblée générale

Procès-verbal de la 79e assemblée générale ordinaire du 6 novembre 2015, au café de l'Avenir à Fully.

1. Bienvenue

Au nom du comité du SCC, Célia Ançay souhaite la bienvenue et annonce qu'elle mène cette assemblée avec Frédéric Dorsaz étant donné que le poste de président est toujours vacant. Virginie Dorsaz a préparé le support PowerPoint. Tous les trois sont remerciés chaleureusement par l'assemblée. Célia Ançay demande s'il faut modifier l'ordre du jour transmis. L'Assemblée l'accepte tel quel. Une minute de silence est observée à la douce mémoire de Mme Maryline Dorsaz-Teixeira, membre de notre club.

2. Contrôle des présences

Présents

Vincent Maret, Pierre-Elie Carron, Gabriel Cajoux, Joséphine Cajoux, Xavier Ançay, Nathan Bender, Benoît Maillard, Alix Cergneux, Bernard Maret, Lucie Michellod, Delphine Maret Brülhart, Francesca Acunto, Elise Fuentes, Léonard Dorsaz (de François), Marie-Dominique Dorsaz, Julie Brassard Carron, Pierre-Joe Carron, Vincent Caillet, Catherine Maret, Jean-Marie Ançay, Raymond Ançay, Emmanuel Bender, Anne-Marie Cajoux, Bruno Cergneux, Emmanuel Carron-Thétaz, Chantal Bender, Edouard Mettaz, Eddy Rossier, Nicolas Faiss, Raymond Dorsaz, Gérard Maret, Yves Roduit, Maryline Dorsaz, Paul Fellay, Philippe Malbois, Benoît Carron, Sandrine Perruchoud, Camille Mottier, Joakim Faiss, Vincent Günther, Laure Werlen, Bastien Dorsaz, Simon Perret, Frédéric Dorsaz, Célia Ançay, Virginie Dorsaz, Emilie Roduit, Philippe Roduit, soit 48 membres

Excusés

Benoît Bender, Daniela Padeste, Myriam Dorsaz, Pierre-André Dorsaz, Véronique Ançay, Didier Ançay, Cédric Kunz, Dani Carron, Blaise Maret, Aurélie Maret, Alexandre Dorsaz, Michel Remondeulaz, Marie-Chantal Remondeulaz, Quentin Dorsaz, Norbert Dorsaz, David Taramarcas, Catherine Bruchez-Monn, Laurent Mottier, Claire Michellod, Germain Michellod, Jean-Marc Michellod, Raymonde Maret, Pauline Rossier, Jean-Michel Dorsaz, Bettina Dorsaz, Nicolas Dorsaz, Timothée Bruchez, Martin Carron, Christine Bruchez, Fabienne Roserens, Philippe (Charly) Roduit, Marie-Claude Günther, Julie Günther, Charly Roduit, Guy Maret, Florian Pellaud, Lucienne Roduit, Caroline Faiss, Patrick Jacquier, Josiane Nicollier, François Nicollier, Philippe Mettaz, Véronyc Mettaz, Tarcis Ançay, Bernadette Praz, Raphy Praz, Ariane Bender, Sébastien Nicollier, soit 48 membres

3. Approbation du procès-verbal de la 78e assemblée générale

Les membres ont été convoqués à cette 79e AG via la newsletter, dont la mise en page a été faite par Joakim Faiss. Un travail pour lequel Célia Ançay le remercie vivement. Elle demande à l'Assemblée s'il y a des remarques à faire au sujet du dernier PV reçu. L'Assemblée l'accepte par applaudissements.

4. Rapport du comité

Le Ski-Club Chavalard s'est montré à nouveau une des sociétés incontournables de la commune de Fully et plus particulièrement cette saison avec l'ouverture de la nouvelle cabane du Fénestral. Nous y reviendrons plus tard ! Notre club est actif, attractif et convivial à de nombreux niveaux :

Tout d'abord pour les jeunes, avec le mouvement OJ qui a permis à une centaine d'enfants de pratiquer les sports d'hiver en toute sécurité et à moindre coût. Cette année, les OJ ont vécu une saison de transition. En effet, les responsables, Nicolas Dorsaz et Germain Michellod, ainsi qu'une partie du comité, ont décidé de laisser la place aux plus jeunes. Jusqu'au printemps, ils ont en partie géré la saison de ski puis passé la main au nouveau comité des OJ que nous remercions pour son investissement. Quelques ajustements sont encore nécessaires, mais leur motivation nous garantit une belle saison.

Le 10 janvier 2015, quelques membres du Ski-Club ont pris part à la sortie de remerciement des bénévoles organisée par le comité des OJ. Ainsi, un bus de 50 places s'est rendu à Adelboden pour assister au géant Hommes de la coupe du monde du cirque blanc. Malgré le manque de neige et quelques glissades dans la boue pour certains, la journée fut un succès. Nous remercions les OJ pour la parfaite organisation.

Le traditionnel camp de ski s'est déroulé cette année dans une nouvelle station, celle de Saas-Fee. Près d'une quarantaine de membres y ont participé et ont ainsi pu profiter de beaux moments de convivialité, de magnifiques paysages avec vue sur l'Allalin et le Dom. La neige était présente en quantité. L'hôtel Allalin, recommandé par Jean-Michel et Bettina Dorsaz, a dépassé toutes nos attentes : accueil chaleureux, repas succulents, chambres magnifiques et jacuzzi pour récupérer ! Pour certains, les soirées se sont prolongées jusqu'au petit matin. Comme d'habitude, le camp s'est déroulé dans la bonne humeur. Merci à

Virginie Dorsaz et Célia Ançay pour l'organisation de ce camp.

La sortie aux Grands Montets dans le massif du Mont-Blanc a attiré quelques membres. Malheureusement, en raison de fortes rafales de vent, la piste qui longe le glacier d'Argentière a été fermée. Les participants ont tout de même pu admirer le panorama impressionnant de la région. La journée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Le concours du Ski-Club et des OJ a eu lieu à Vichères. Sous un soleil radieux, les participants et les personnes qui ont fait le déplacement ont pu déguster les excellentes grillades concoctées par la traditionnelle équipe de choc que nous remercions encore. L'apéro servi après la remise des prix a été offert par les OJ dans le but de prolonger ce moment si convivial.

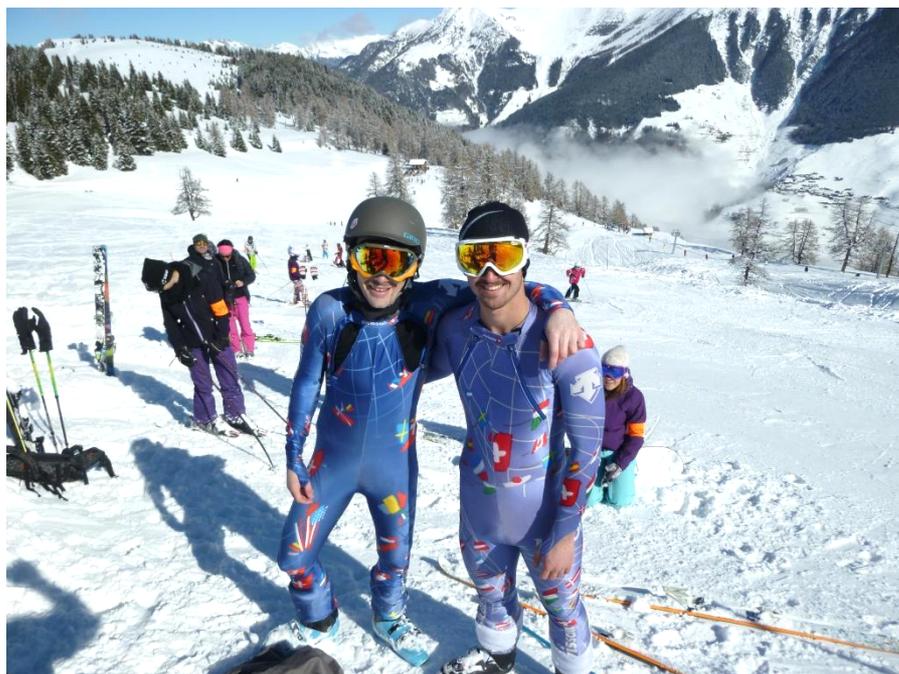
Malheureusement, le très mauvais temps nous a contraints d'annuler le derby de Sorniot cette année.

19 juillet 2015, moment fort de cette saison pour le Ski-Club. En effet, une année après la pose de la première pierre, la nouvelle cabane du Fénéstral a été inaugurée. Après un vol en hélicoptère pour certains ou une belle promenade pour d'autres, plusieurs centaines de personnes ont participé à ce grand événement. Sous un soleil généreux et dans une superbe ambiance, la journée a été marquée par une messe et par la bénédiction de la cabane, suivie de la partie officielle et de quelques animations musicales avant de partager un très bon repas.

L'organisation de cette manifestation ainsi que la construction de la cabane ont été sans faille. Un grand merci au comité de construction ainsi qu'à toutes les personnes qui ont œuvré pour nous offrir ce nouveau joyau de la montagne.

La fête sur l'alpe, le 15 août. Le mauvais temps est à nouveau au rendez-vous cette année. Mais, heureusement, dans le cadre des 100 ans du Demècre, le club des trotteurs est venu remplir la cabane de Sorniot et a partagé la raclette. Le club des trotteurs a également offert l'apéro ! Nous le remercions chaleureusement.

Le comité actuel veut aussi remercier toutes les personnes de l'ombre qui sont toujours là pour nous donner des conseils, sans oublier ceux qui nous ont donné un coup de main tout au long de



la saison 2014-2015 ainsi que les responsables des cabanes et des OJ pour leur investissement et leur excellent travail, ainsi que le comité de construction de la cabane du Fénéstral pour la réalisation de ce chantier extraordinaire en un temps record, bravo !

Frédéric Dorsaz est remercié pour sa lecture.

5. Rapport de la cabane de Sorniot

Aucune démission au sein de l'équipe des gardiens. Stéphane Grange démissionne du comité de gestion. Son énorme investissement pour la rénovation de la cabane et les travaux qui ont suivi a été très apprécié. Merci ! Lucie Michellod a rejoint le comité de gestion.

Le comité compte aujourd'hui cinq membres: Blaise Maret, responsable transports et ravitaillement, Vincent Maret, responsable communication et travaux, Célia Ançay, secrétaire, Lucie Michellod, responsable réservation, Delphine Brülhard, responsable gardiennage. La caisse et les comptes sont assurés par Bernard Maret, externe au comité, avec le soutien de Cathy Maret. Delphine Brülhard lance un appel à l'Assemblée : « N'hésitez pas à compléter l'équipe ! »

Voici les activités de la cabane : ouverture les 2-3 mai, 8 week-ends de gardiennage du printemps, nettoyages, l'installation du parc à l'Érié (à

coordonner avec les cabanes, la commune et l'alpage), transports et ravitaillement, grillade les dimanches de colonie, l'arrivée de la course Fully-Sorniot, 5 week-ends de gardiennage d'automne, tenue du stand boisson à la course KM vertical, fermeture de la cabane.

Le bilan de la saison d'été avec les gardiennes a été excellent : très bon accueil, propreté des lieux, mets succulents, bonne gestion des stocks, agréable collaboration avec les gardiens. Amélie David et Lucie de la Houssaye sont remerciées. Tout comme l'ami d'Amélie qui était très présent et actif.

En 2014, il avait été mentionné la nécessité d'effectuer de nombreux investissements pour assurer la pérennité de la cabane. La pratique a démontré la pertinence de ces investissements qui ont été très appréciés par les gardiennes d'été. Cette année, aucun travail particulier n'a dû être entrepris pour l'entretien de la cabane. En 2016, une réflexion sera entamée concernant le dortoir des gardiens, peu fonctionnel et adapté à un séjour prolongé.

À l'extérieur de la cabane, différents travaux ont été et seront effectués dans les environs. Vu l'expérience de la présence d'entreprises hors période de gardiennage, nous nous interrogeons pour les futurs travaux et la meilleure façon d'héberger les travailleurs.



Vincent Maret prend la parole et détaille les comptes. Le chiffre d'affaires a bien augmenté malgré des mois d'été peu propices. Le montant des charges est légèrement plus élevé par rapport à l'an passé, principalement à cause des investissements faits. Après des amortissements de Fr. 7'185.-, un bénéfice de Fr. 9'428.- est réalisé certainement grâce à un plus grand nombre de repas servis (fermeture du Fénestral), une bonne gestion des stocks et l'augmentation du prix de la pension et des vins. On remarque également une forte baisse au niveau des charges d'eau et d'électricité. Ceci peut s'expliquer par une baisse des tarifs d'électricité et le fait que la pompe à chaleur a été adaptée. Le capital final est de Fr. 101'170.40.

Delphine Brühlhart et Vincent Maret sont remerciés par l'Assemblée avec ses applaudissements.

6. Rapport de la cabane du Fénestral

Nathan Bender détaille le rapport d'exploitation de la nouvelle cabane : de nombreux travaux extérieurs et finitions intérieures ont été faits jusqu'à l'inauguration. Cette cabane implique de nouvelles habitudes à prendre et diverses choses à apprendre. Mais le mode de fonctionnement reste identique, l'accent est toujours mis sur l'importance du bon accueil et les gardiens sont tous bénévoles. L'été a été intense au niveau du gardiennage avec de très nombreux passages et nuitées.

Le bilan provisoire (janvier à septembre 2015) de cette première année dépasse toutes les attentes, le nombre de nuitées ayant doublé par rapport à 2013. Le

mois d'octobre affiche également complet et la saison hivernale est déjà bien lancée. Nathan Bender énumère la clientèle : 859 suisses-romands et 442 valaisans dont (124 personnes de Fully), 84 suisses-allemands et 92 étrangers y ont passé la nuit.

Il passe la parole à Pierre-Elie Carron qui lit les comptes de la cabane du Fénestral et annonce le bénéfice net de Fr. 53'521.15 et un capital final de Fr. 161'886.93. Nathan Bender reprend la parole et remercie les bénévoles pour le travail accompli et leur bon engagement.

Frédéric Dorsaz demande s'il y a des questions. L'assemblée accepte les comptes et remercie tous les gardiens du Fénestral par ses chaleureux applaudissements.

7. Rapport OJ

L'organisation générale de la saison reste la même que les années précédentes. Celle-ci a donc débuté par les entraînements qui ont eu lieu durant quatre samedis après-midi. Ils ont consisté en des courses d'orientation menant les enfants dans les villages ainsi que diverses activités et jeux à l'école de Charnot. Ces activités se font toujours par petits groupes accompagnés d'un moniteur. Nous essayons de les rendre un peu plus participatifs et amusants, sans en oublier l'aspect sportif. Ils ont eu un très grand succès, une moyenne de 60 enfants y participent à chaque fois. Puis suivent les quatre sorties à ski et le concours, lequel se déroule à Vichères sous un soleil resplendissant et dans la bonne humeur. Pendant les vacances de carnaval s'est

déroulé notre traditionnel camp. Pour la 1re année, celui-ci était à Saint-Luc. Le chalet était complet avec la participation de plus de 60 enfants. La météo était de notre côté et la neige aussi. Nous remercions encore Eddy et Nathalie Rossier et leur aide Georgy Arlettaz, qui ont encore une fois accepté d'assurer le ravitaillement de tout ce monde.

Nous avons eu le plaisir d'organiser la fête du 31 juillet à la place du Petit-Pont. Cette manifestation nous demande beaucoup de travail et l'engagement de tous les moniteurs. Nous remercions le groupe de bénévoles en cuisine et les parents qui nous soutiennent tout au long de l'année.

La saison 2014-2015 est maintenant lancée. Elle a débuté par le stand organisé à la fête de la Châtaigne. Malgré le nouvel emplacement attribué et la vente unique de boissons (plus de subsistance), le résultat est bon. Une bonne ambiance a régné durant le week-end. Le premier entraînement a commencé le samedi 25 octobre.

Laure Werlen présente les comptes et annonce une perte de Fr. 3'489.80, malgré l'investissement des moniteurs dans les diverses fêtes afin de récolter de l'argent. Elle relève notamment l'achat exceptionnel de bandeaux pour les moniteurs et le fait que les OJ accueillent moins de jeunes, mais que les charges restent conséquentes (chalet, bus,...). Le capital final est de Fr. 16'943.17.

Frédéric Dorsaz remercie Bastien Dorsaz, Simon Perret et Laure Werlen. Il demande à l'AG d'accepter les comptes OJ, chose faite au travers d'applaudissements.

8. Lecture et approbation des comptes

Frédéric Dorsaz lit les comptes du Ski-Club et annonce un capital final de Fr. 33'785.58, bénéfice net de Fr. 4'173.99. Il commente certains chiffres sur demande des membres. Il passe ensuite la parole à Sandrine Perruchoud pour l'approbation des comptes.

Conjointement avec Catherine Bruchez-Monn, elles ont vérifié les comptes de toutes les divisions du Ski-Club. Elles confirment que les comptes sont corrects et demandent décharge à l'Assemblée. Sandrine Perruchoud suggère au comité du Ski-Club de

coacher le nouveau comité OJ car il n'a vraiment pas de marge de manœuvre.

L'Assemblée débat quant à la manière de soutenir financièrement les OJ pour la suite. Il est finalement décidé que, cette saison, les cabanes de Sorniot et Fénestral verseront Fr. 2'000.- chacune sur le compte de la caisse du Ski-Club. Le comité du Ski-Club redistribuera cet argent sur sollicitation du comité OJ, et cela après avoir vérifié que celui-ci a entrepris toutes les mesures d'économie possibles.

Frédéric Dorsaz remercie les vérificatrices pour leur travail, David Tamarcaz pour son soutien au niveau des décomptes TVA et Julien Monod pour l'établissement des impôts. L'Assemblée les remercie également par ses applaudissements.

9. Admissions et démissions de membres

Décès : Dorsaz-Teixeira Maryline
Admissions anciens OJ : Carron Antoine, Maret Xavier.

Nouveaux moniteurs OJ : Dorsaz Adyle, Dorsaz Vanessa, Grange Céline, Thétaz Baptiste.

Nouveaux membres d'honneur : Bender Christian et Bender Chantal seront conviés à une agape.

Nouvelles admissions : Bruchez Lionel, Cergneux Alix, Cergneux Axelle, Cergneux Eve, Enkhabaata Battsooj, Carron Flavien

Démissions : Cicero Benoît, Guex Thomas, Ançay Basile, Schnork Eline, Tamarcaz Léonie, Carron Alexandra, Carron Edith

Démission pour non-paiement des cotisations depuis 3 ans : Bircher Alexandre, Bovio Julie, Fontannaz Joël, Fournier Claudy, Rausis Joachim, Staub Amandine, Tamarcaz Colin.

Le Ski-Club compte 335 membres pour la saison 2014-2015

a. Élection statutaire (comité et vérificateurs)

Chaque deux ans, le comité du Ski-Club et les vérificateurs des comptes doivent démissionner et, s'ils le souhaitent, se représenter pour deux nouvelles années.

Ne se représentent pas : Vincent Maret, membre, Germain Michellod et Nicolas Dorsaz, responsables OJ, Philippe Roduit, représentant de la cabane du Fénestral, Sandrine Perruchoud, vérificatrice. Célia Ançay remercie



chaleureusement les démissionnaires, leur engagement auprès du club a été très important et apprécié. Se proposent de rejoindre le comité : Nathan Bender en tant que représentant de la cabane du Fénestral, Bastien Dorsaz et Simon Perret en tant que responsables OJ, Xavier Ançay en tant que vérificateur.

L'AG accepte les propositions et remercie le nouveau comité pour son engagement auprès du club par des applaudissements. Celui-ci se compose donc de : Virginie Dorsaz, secrétaire, Frédéric Dorsaz, caissier, Célia Ançay et Florian Pellaud, membres, Bastien Dorsaz et Simon Perret, responsables OJ, Nathan Bender, représentant de la cabane du Fénestral, Blaise Maret, représentant de la cabane de Sorniot. Catherine Bruchez-Monn et Xavier Ançay en tant que vérificateurs.

b. Approbation de nouveaux statuts relatifs au comité

Selon les statuts actuels, le comité du Ski-Club doit être composé de neuf membres. Or, il manque une personne depuis de nombreuses années. Avec la démission de Vincent Maret, non remplacé, il manque maintenant deux

personnes. Lors de la dernière AG, il a été demandé au comité du Ski-Club de soumettre une proposition de nouveaux statuts. Tous les membres du Ski-Club l'ont reçue avec la convocation de la présente séance. Célia Ançay passe donc en revue les différents articles à modifier. Chaque proposition d'article est soumise à votation :

Article 6 : une opposition, pas d'abstention, 47 acceptations
Article 10 : acceptation à l'unanimité
Article 22 : acceptation à l'unanimité
Article 30 : acceptation à l'unanimité
Article 31 : acceptation à l'unanimité
Article 34 : acceptation à l'unanimité
Article 35 : acceptation à l'unanimité

Nathan Bender a relevé de petites incohérences dans le contenu des statuts :
Article 2, alinéa e : « en aménageant, construisant ou louant des cabanes ou autres refuges pour skieurs », on supprime le mot skieur.
Article 38 : Les responsables des cabanes ont tâche l'administration, le gardiennage, l'engagement de gérant et d'employés, de subvenir au besoin et à l'entretien de la cabane, de surveiller la bonne tenue de l'établissement »,

modifier « l'engagement de gérant et d'employés » par « l'engagement de gérant, d'employés et/ou bénévoles »

Les deux propositions ont été acceptées à l'unanimité par l'Assemblée.

10. Programme 2015-2016

- 9, 17, 30.01.16 sorties OJ
- 22-24.01.16 camp SCC à Saas-Fee
- 08-12.02.16 camp OJ à Saint-Luc
- 20.02.16 sortie OJ remplacement
- 21.02.16 sortie SCC aux Portes du Soleil
- 27.02.16 sortie OJ
- 04.03.16 sortie raquettes nocturne SCC en Loutze
- 13.03.16 concours OJ & SCC
- 20.03.16 remplacement concours OJ & SCC
- 01.05.16 derby à Sorniot
- 31.07.16 fête nationale organisée par les OJ au Petit Pont
- 15.08.16 fête sur l'Alpe à Sorniot
- 15-16.10.16 stand de la fête de la châtaigne tenu par les OJ
- 04.11.16 80e assemblée générale du SCC

Nicolas Faiss relève que le Ski-Club fêtera ses 80 ans l'année prochaine.

Frédéric Dorsaz annonce qu'une assemblée générale extraordinaire sera organisée afin d'approuver les comptes de construction de la cabane du Fénestral et de décharger le comité de construction.

11. Point de situation sur la construction de la nouvelle cabane du Fénestral

Philippe Roduit remercie les bénévoles et le comité qui s'est engagé dans cette magnifique et conséquente aventure. On voulait une cabane ouverte, avec une vue imprenable. C'est réussi ! Des compétences des professionnels et de l'immense engagement des jeunes dans ces travaux, il en résulte un accueil plus chaleureux.

Nathan Bender explique que le gardiennage en hiver est délicat en raison des conditions météorologiques. On n'incite pas les gens à monter là-haut. Toutefois, des contrôles seront effectués par les gardiens. Bruno Cergneux relève qu'il y a le panneau « danger avalanche » à TéléOvronnaz. Nathan Bender précise que le bulletin avalanche est établi trois fois par jour. Un phare s'allume devant ce panneau si le danger est marqué. Il en est donc de



la responsabilité des gens et non de la cabane. Nathan Bender remercie le comité de construction et tous les bénévoles pour leur investissement.

À la question des travaux d'électricité posée par Vincent Günther, Philippe Roduit répond que ceux-ci sont terminés. Ils ont été exécutés par l'entreprise de Jérémie Dorsaz. Tout est en ordre avec les écologistes, il ne reste que quelques appareils à brancher.

Philippe Roduit annonce qu'il y a une étude en cours au sujet de l'approvisionnement en eau. Il est dans l'attente des chiffres. Vincent Günther s'interroge sur la gestion de l'eau des toilettes intérieures. Philippe Roduit explique que les contrôles faits avant-hier de la fosse septique sont bons.

Frédéric Dorsaz annonce que les chiffres et autres informations seront donnés à l'assemblée générale extraordinaire.

L'Assemblée remercie le comité de construction par ses chaleureux applaudissements.

12. Divers

Philippe Malbois trouve le panneau panoramique du Fénestral très bien et pense qu'il serait intéressant d'en avoir un comparable à Sorniot. Jean-Marie Ançay va faire une offre pour Sorniot.

Sandrine Perruchoud et Pierre-Joe Carron se sont proposés pour sponsoriser le programme d'activité 2015-2016. L'Assemblée les remercie.

Cette année, c'est Frédéric Dorsaz qui prend les inscriptions pour le camp du Ski-Club à Saas-Fee.

Emmanuel Bender, au nom de la Commune, remercie l'engagement des membres du Ski-Club. Deux belles et

modernes cabanes ont été construites en moins de dix ans ! Cela a exigé beaucoup d'investissement personnel. La Commune est très contente de l'image véhiculée à Fully. Ces projets réalisés sont une énorme plus-value touristique sur les Hauts-de-Fully.

Xavier Ançay demande pourquoi l'ordre du jour n'a pas été modifié, que les comptes de construction n'aient pas été présentés. Frédéric Dorsaz répond que ce n'était pas annoncé à l'ordre du jour, qu'il a été accepté comme tel, que tous les documents ne sont pas encore en la possession du comité.

Chantal Bender, nouveau membre d'honneur cette année, souhaite offrir le verre de l'amitié après l'assemblée. Elle a toujours un énorme plaisir à randonner sur les hauts de Fully.

Raymond Ançay pense qu'il faudrait mieux sécuriser le parking à l'Érié et installer des toilettes. Emmanuel Bender lui répond qu'il y a une étude en cours au sujet des WC.

Plus personne n'a de remarque, Frédéric Dorsaz clôt l'assemblée générale à 20 h 50.

40 ans de ski club ? Annoncez-vous !

Les membres ayant 40 ans d'activité au sein du club sont priés de s'annoncer auprès d'un membre du comité afin de pouvoir recevoir leur diplôme de membre d'honneur lors de la prochaine assemblée.



Ski Club Chavalard

Case postale 191

1926 Fully

www.chavalard.com

Assemblée générale 2016 du Ski-Club Chavalard

Les membres du Ski-Club Chavalard sont convoqués à la 80e assemblée générale ordinaire, le vendredi 4 novembre 2016 à 19h au Café de l'Avenir, à Fully, avec l'ordre du jour suivant:

1. Bienvenue
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de la 79e assemblée générale
4. Rapport du comité
5. Rapport de la cabane de Sorniot
6. Rapport de la cabane du Fénestral
7. Rapport OJ
8. Lecture et approbation des comptes
9. Admissions et démissions de membres
10. Programme 2016-2017
11. Construction de la nouvelle cabane du Fénestral
 - 11.1. Lecture et approbation des comptes de la construction
 - 11.2. Décharge du comité de construction
12. Projet de l'approvisionnement en eau pour la cabane du Fénestral
 - 12.1. Présentation du projet et budget
 - 12.2. Approbation du projet
13. Divers

A
Prioritaire

P.P.
FULLY